

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°2

Auxerre, le 14 décembre 2022

### **L'Yonne en vigilance orange pour neige-verglas**

Météo France a placé le département de l'Yonne en vigilance orange pour neige-verglas, depuis ce mardi 13 décembre 2022.

Le préfet de l'Yonne a activé le centre opérationnel départemental de gestion de crise et a déclenché le plan ORSEC « alerte météorologique ».

Le préfet de la zone de défense et de sécurité Est a prononcé dès hier soir des mesures de restriction de vitesse et de manœuvre sur le réseau des autoroutes et routes nationales pour les véhicules ou ensembles de véhicules de plus de 7,5 tonnes (poids total autorisé en charge). Leur vitesse est limitée à 70km/h. Lorsque la chaussée est recouverte de neige, ces véhicules sont interdits de dépassement ou de changement de file.

Ces mesures sont complétées depuis ce matin par le préfet de l'Yonne sur tous les routes classées à grande circulation du réseau routier départemental : RD606, RD976, RD660, RD 965, RD91, RD944, RD954, RD90 ainsi que la RD943.

Les équipes de gestion des réseaux routiers ont déployé leurs moyens afin de s'assurer de la viabilité des routes. Des saleuses ont notamment été mises en action en début de matinée sur différents axes du réseau.

A ce stade, aucun incident majeur n'est identifié sur les routes de l'Yonne.

Le préfet de l'Yonne appelle les automobilistes à la plus grande vigilance, à adopter un comportement adapté, en particulier à respecter les distances de sécurité entre les véhicules.